



HAL
open science

La pluridisciplinarité dans le projet urbain : Création d'un nouveau système d'acteur

Anne-Véronique Blin, Anne-Marie Giffo-Levasseur, Loïc Rousselot

► To cite this version:

Anne-Véronique Blin, Anne-Marie Giffo-Levasseur, Loïc Rousselot. La pluridisciplinarité dans le projet urbain : Création d'un nouveau système d'acteur. Lieux Communs - Les Cahiers du LAUA, 2003, Vertiges et prodiges de l'interdisciplinarité, 7, pp.151-161. hal-03176179

HAL Id: hal-03176179

<https://hal.science/hal-03176179>

Submitted on 22 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

G.E.R.S. – GROUPE D'ÉTUDE
ET DE RECHERCHE SOCIALES

ANNE-VÉRONIQUE BLIN
ANNE-MARIE GIFFO-LEVASSEUR
LOIC ROUSSELOT

La pluridisciplinarité dans le projet urbain : Création d'un nouveau système d'acteurs

Depuis 1982, le G.E.R.S. répond à des commandes inscrites dans les différents dispositifs d'interventions urbaines. Cet article propose une réflexion sur l'évolution de la place des sociologues et ethnologues dans les équipes de prestataires en lien avec les transformations de la commande publique. Elles ont des effets sur les modes de coopération entre les prestataires. Après avoir analysé ces évolutions, nous réfléchissons aux effets induits sur la position des sociologues dans les équipes et concluons sur les perspectives de coopération pluridisciplinaire.

LES ÉVOLUTIONS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

En vingt ans, la commande publique dans le champ de l'urbain s'est diversifiée tant dans la manière d'envisager l'analyse de l'objet urbain que dans la démarche d'élaboration de l'intervention urbaine. Le recours aux spécialistes et leur mode d'intervention se trouvent ainsi interpellés. Ceux-ci doivent inventer de nouvelles formes de coopération.

Limites de l'approche résolutoire

Les commandes d'intervention urbaine sont souvent structurées par les maîtres d'ouvrage sur un mode résolutoire : face à un problème identifié selon des catégories simples, univoques

(technique, social, esthétique...), le commanditaire envisage la nature de la solution.

Pour régler des difficultés de cohabitation et d'occupation abusive d'un hall, un bailleur demande alors à un architecte d'étudier un programme de réaménagement pour contrôler les accès et éviter le stationnement.

La sollicitation de prestataires se fait spontanément dans les champs professionnels qui apparaissent directement liés à la résolution du problème (bureau d'étude technique, bureau d'étude sociologique, architecte...). La commande présuppose des interventions correctives. Elle peut comporter une démarche d'enquête réduite au comptage des « besoins » et des « demandes » des acteurs concernés et au repérage des dysfonctionnements d'origine technique ou sociale dans un domaine particulier (logement, équipement, espace public...). Le sociologue est ainsi requis par le maire d'une petite commune pour évaluer le nombre d'habitants demandeurs de logement, afin de prévoir la taille d'un futur lotissement permettant d'accroître sa population et les ressources fiscales de la commune.

Quand l'approche résolutoire montre des limites à traiter le problème en terme de solution et de communication, la maîtrise d'ouvrage a recours à des spécialistes de différents champs pour un même problème (architecte, urbaniste, ingénieur et technicien du bâti, économiste, sociologue, artiste...). La multiplication des interventions produit une juxtaposition de constats, d'analyses et de préconisations complémentaires et parfois contradictoires. La question de la synthèse et des choix d'intervention se pose alors pour le commanditaire. Le système d'acteurs structure l'échange selon les rapports de forces entre spécialistes et les alliances avec la maîtrise d'ouvrage. Les décisions sont unilatérales et simplificatrices.

Ainsi, lors d'une opération de rénovation urbaine, le commanditaire lance une multiplicité d'études, chacune confiée à un spécialiste (urbaniste, sociologue, bureau d'études techniques, agence de communication...). Chacun analyse à sa façon, selon sa discipline, sans échange ni confrontation, sans coordonner les calendriers d'étude. Ainsi, les apports de l'un ne servent-ils que très peu aux autres. Seule la maîtrise d'ouvrage se trouve en position de faire la synthèse, mais sans possibilité d'intégrer toutes ces analyses juxtaposées.

Une nouvelle tendance, l'approche réflexive

Depuis moins de dix ans, dans le cadre de nouveaux dispositifs, notamment inscrits dans la Politique de la Ville, les maîtres d'ouvrage adoptent plus fréquemment une autre démarche face aux dysfonctionnements. Ils identifient le problème en considérant ses différentes composantes (technique, sociale et esthétique...) et tendent à développer des commandes intégrant la complexité d'un fait ou d'un objet. Ils adoptent ainsi une attitude réflexive et demandent au prestataire de lui apporter des éléments de connaissance permettant d'élargir sa réflexion, puis de l'accompagner pour engager un processus de transformation. Dans ce cas, la sélection des prestataires se fait sur leur capacité à mettre en œuvre une méthodologie de diagnostic. Il s'agit d'analyser une situation et d'en dégager la problématique, puis les enjeux d'intervention pour prévoir et mettre en œuvre des transformations spécifiques et adaptées.

Dans le cas d'une requalification d'immeubles d'un parc social, le bailleur, en partenariat avec la Ville, engage simultanément une assistance à maîtrise d'ouvrage, une agence d'architectes, un bureau d'études de sociologues, un cabinet de conseil en gestion. L'ensemble coordonné de ces prestations permet de croiser des éléments d'analyse urbaine, architecturale, des usages, des effets du peuplement et de la gestion de proximité. Ils sont mis en débat entre prestataires et maîtrise d'ouvrage pour produire un diagnostic partagé et intégrant la complexité.

Les nouveaux dispositifs législatifs (notamment les lois S.R.U., LOADDT¹) créent un espace de recomposition des objectifs et des modes d'intervention dans l'urbain. Ils incitent la maîtrise d'ouvrage à formuler différemment les commandes. Mais ce recours à l'interdisciplinarité vient déstabiliser les réponses méthodologiques des experts. Cette ouverture du champ de la production urbaine modifie les relations entre la maîtrise d'ouvrage et les prestataires et génère des conditions pour une coopération à inventer et structurer. Quand cette injonction à la coopération reste inscrite dans une approche encore marquée par un objectif résolutoire, elle est vécue par certains experts comme une remise en cause de leurs compétences et une déstabilisation de leur place dans la conception du projet.

Face à des difficultés sociales, une SEM s'est vue convaincre par le maire de « résidentialiser » un collectif vétuste. Cette proposition

(1) S.R.U. : Solidarité et Renouvellement Urbain.

L.O.A.D.D.T. : Loi d'Orientation, d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire.

est apparue comme la solution, malgré un contexte de dysfonctionnements multiples (patrimoniaux, gestionnaires, techniques...). Dans un premier temps, elle fait appel à un urbaniste qui propose un découpage en unités d'habitat quantitativement plus restreintes. Pour affiner ce projet en prenant en compte les locataires, un cabinet de sociologues est requis. La maîtrise d'ouvrage organise la confrontation des résultats de l'étude sociologique avec le projet architectural. Il s'ensuit une inquiétude de l'architecte qui se voit remis en cause dans ses propositions et contraint à reprendre le projet en collaboration à la fois avec les sociologues et les services de la maîtrise d'ouvrage. Par ailleurs, la maîtrise d'ouvrage se réinterroge et reprend la discussion avec la Mairie sur leurs implications réciproques dans le projet.

Renouvellement des modalités de la coopération entre disciplines

L'approche réflexive place la coopération interprofessionnelle comme condition de la démarche d'analyse. Les prestataires de différents champs disciplinaires sont alors réunis autour d'un même objet pour analyser et problématiser un phénomène urbain tout en envisageant un processus de projet. Il n'est plus question que chaque spécialité traite à sa façon le problème mais que les spécialités envisagent de concert l'objet à comprendre dans tous ses aspects avec les différents acteurs concernés.

Ces nouvelles conditions confrontent les prestataires à l'intégration des disciplines pour produire une pluridisciplinarité. L'objet diagnostiqué n'est pas le résultat de l'addition mais le produit de la confrontation entre les connaissances, les observations, les analyses mises en jeu dans la coopération. Cette confrontation nécessaire à la production d'un objet commun a des effets tant sur la production du diagnostic que sur la définition de sa fonction. Elle contraint à interroger les connaissances, les méthodes, les outils, ainsi que le système d'acteurs (entre spécialistes, entre spécialistes et maîtrise d'ouvrage).

Dans le cas d'une étude d'un projet de requalification d'un quartier urbain, le commanditaire décide de solliciter simultanément des études spécialisées et d'intégrer dans la méthode une phase de co-lecture des analyses. Celle-ci produit une interrogation réciproque sur les analyses de chacun : l'urbaniste va être interrogé sur ses choix de hiérarchisation des espaces, le sociologue sur

la validité de la relation entre les usages et les représentations. Ainsi, le diagnostic s'approfondit et se consolide entre prestataires et commanditaire. Le système d'acteurs se trouve en capacité de dégager des enjeux comme celui de la relation à établir entre ce quartier et le reste de la ville. Cet enjeu se décline tant par les liens entre voiries, que par les fonctions attribuées aux équipements sociaux et économiques, que par la préservation et l'usage d'un espace naturel...

Dans le système d'acteurs, chacun attend une reconnaissance sociale et financière proportionnelle à son investissement dans le processus. Or, les intérêts et enjeux sont de nature différente : symbolique, théorique, technique. Ainsi, certains experts peuvent devenir maîtres d'œuvre après l'expertise. Ils ont des enjeux y compris financiers dans cette deuxième phase, alors que d'autres interviennent exclusivement dans la phase d'expertise. Cette situation crée des négociations nouvelles entre prestataires.

Chaque discipline a son propre référent culturel, ses concepts, ses modèles, sa logique professionnelle. Chaque spécialiste doit les expliciter et accepter d'être questionné pour entrer dans le processus de coopération. À partir de cette construction d'un référent commun suffisant, une méthodologie pluridisciplinaire peut être mise en œuvre.

La coopération interprofessionnelle génère un système d'acteurs qui pose la question de la confiance comme une donnée centrale de l'approche réflexive.

Du côté des sociologues

Depuis près de vingt ans, les sociologues ont été interpellés pour s'inscrire dans des processus d'intervention urbaine et y apporter leur expertise en complément de celles des autres experts de l'urbain (architecte, urbaniste, paysagiste, économiste, etc.). Ils ont été sollicités tout d'abord pour « sonder les besoins des habitants » et objectiver les situations socio-économiques des ménages en produisant des indices (« taux de pauvreté », « précarité », « fragilité »...) toujours basés sur les manques (emploi, diplôme, conjoint, nationalité...). Ainsi, les sociologues participent à définir les caractéristiques « du problème ». Ils alimentent la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre dans la démarche résolutoire, sans être associés à la conception de ce qui apparaît comme la solution.

Plus récemment, depuis moins de dix ans, les sociologues sont sollicités pour « analyser les usages sociaux du logement ou de la ville » ou encore pour « communiquer avec les habitants ». L'évolution de la réflexion urbaine et architecturale, chez les commanditaires et chez les professionnels, incite les premiers à intégrer les sciences sociales au-delà de la phase diagnostic dans les différentes démarches de projet. La mise en œuvre de ces commandes a confronté les sociologues de façon plus ou moins aiguë à plusieurs types de questions liées à l'investissement des sciences sociales dans le champ urbain.

Lors de l'élaboration d'un PLU, l'architecte-urbaniste compose une équipe pluridisciplinaire avec un paysagiste, un sociologue, que la municipalité accepte. Par la suite, la municipalité confie la conception et la maîtrise d'œuvre d'un lotissement répondant aux orientations du PLU à l'architecte. Celui-ci souhaite maintenir la pluridisciplinarité pour réaliser cette commande. De ce fait, les prestataires définissent entre eux les modalités de responsabilité et de rémunération, mais aussi d'engagement et le type d'apport spécifique dans la conception.

Dans cette négociation, l'écueil à éviter est la dilution des spécialités, des méthodes et des références disciplinaires, où le sociologue se prendrait pour un architecte et réciproquement.

Légitimité des sciences sociales dans le champ urbain

L'apport des sciences sociales permet la prise en compte et l'analyse des usages. Lorsque les sociologues s'inscrivent comme nouveaux acteurs du champ urbain, ils doivent réinventer et renégocier leur place, d'une part dans le champ de la sociologie, d'autre part dans le processus de production. Ils doivent parvenir à exposer leur analyse en la rendant accessible aux différents acteurs (les autres membres de l'équipe, les commanditaires élus et techniciens, les professionnels du territoire et les usagers). Les notions de besoin, d'usage et de norme doivent être explicitées et rapportées au champ étudié. Elles servent à caractériser les résultats.

Une méthode comme l'enquête par entretiens auprès des ménages sur leurs pratiques, représentations et opinions sur leur habitat permet de construire des typologies de modes d'habiter. Ceux-ci révèlent à la fois l'hétérogénéité et les tendances dominantes, ainsi que leurs rapports et leurs déterminants. Ils rendent visibles et compréhensibles les dynamiques à l'œuvre dans les sites d'habitat.

Cette approche se distingue de celles des autres spécialistes de l'aménagement urbain souvent centrées sur la prise en compte et l'analyse de l'espace.

Simultanément, les sociologues sont confrontés à la traduction de leurs analyses en préconisations, voire en solutions. Ils doivent reformuler les « livrables ». Après l'exposé des analyses, ils doivent les traduire en résultats projectifs, par exemple passer de la production de typologies explicatives à des schématisations pouvant permettre des esquisses de programmation. Ou encore, produire une réponse à partir du repérage de la diversité des usages, et dans ce cas définir la place respective de l'usage moyen, de l'usage majoritaire, de l'usage légitime ou encore de l'usage supposé et anticipé.

De l'objet urbain au processus coproduit

L'approche sociologique produit un déplacement. Elle concourt à décaler la réflexion et l'intervention de la notion d'objet vers celle de processus coproduit par un système d'acteurs. Celui-ci comprend a minima la maîtrise d'ouvrage et les prestataires, dont le sociologue.

Alors que la notion d'objet d'analyse centre la démarche sur la compréhension d'un dysfonctionnement repéré (les entrées, les traversants, le chômage...), la démarche d'analyse urbaine pluridisciplinaire conçoit le dysfonctionnement comme symptôme à situer dans la complexité d'un système urbain. L'analyse consiste alors à repérer les divers éléments sociaux, techniques, urbains et le jeu d'acteurs, révélant tant les manques que les ressources. La compréhension du processus permet de qualifier les dynamiques dans leurs essoufflements et leurs potentialités.

Le projet urbain peut être ainsi envisagé comme une coproduction de différentes interventions sociales, techniques, architecturales, paysagères, coordonnées et mises en synergie entre elles et avec l'existant (acteurs locaux, ressources...).

Place dans le système d'acteurs

S'ils remplissent parfois la fonction de Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (M.O.U.S), généralement les sociologues ne sont pas sollicités comme mandataires.

Dans le processus de coproduction, les sociologues explorent plus spécifiquement le système d'acteurs dont ils font eux-mêmes

partie. Ils réfléchissent donc au système installé, à celui instauré par la commande et à celui que suppose la mise en œuvre d'un projet. Ainsi, ils sont amenés à intégrer les interrelations, les démarches et interventions, la gestion, comme des composantes du processus.

Dans une opération de rénovation urbaine, le sociologue s'assure des relations entre les différentes études, de la définition et de la composition des instances de validation en interrogeant la place accordée aux différents acteurs (élus, opérateurs de la maîtrise d'ouvrage, professionnels de différentes institutions intervenant dans le territoire concerné, acteurs associatifs, personnes-ressources...). Il fait percevoir l'intérêt de prendre en compte la multiplicité des dimensions tant de gestion que d'usage. Il incite à élargir le regard sur le système d'acteurs tant au niveau micro-local qu'institutionnel (le facteur, le jardinier et la coiffeuse, autant que le directeur de centre socioculturel et le commissaire de police...).

Quand les apports sociologiques conduisent à préconiser un décalage ou un élargissement du champ des réponses, ils se confrontent parfois à l'urgence de faire, aux logiques défensives de système. Ils peuvent alors être renvoyés à une position de production symbolique sans responsabilité.

CRÉER UN ESPACE DE CONFIANCE ENTRE PROFESSIONNELS COMME CONDITION DE LA PLURIDISCIPLINARITÉ

Les coopérations interprofessionnelles inscrites dans des processus réflexifs sur des objets complexes ne vont pas de soi. Dans ce système d'acteurs se jouent à la fois une confrontation culturelle, des positions et des identités professionnelles difficiles à expliciter et à réguler. Ces coopérations nécessitent la construction d'un espace singulier que nous appellerons avec Champy un espace de confiance ². Il s'agit de créer des liens entre des acteurs qui permettent de rationaliser les relations, de gérer les risques, de donner des moyens et des garanties de reconnaissance de chacun vis-à-vis des autres, en intégrant les formes de domination et de subordination. La production de la confiance est aussi un processus qui nécessite du temps, des moyens techniques, des règles à instituer.

(2) Champy F. (1997), *L'Architecte, le Sociologue et l'Habitant. La prise en compte des usages dans la conception du logement social*, Paris, PUCA, coll. Recherches n°88.

Un temps d'élaboration d'une culture commune

La confrontation culturelle se structure autour de la capacité à rendre accessibles les concepts de chaque champ disciplinaire, mais aussi des référents professionnels. Elle consiste à construire ensemble un objet d'analyse grâce à un minimum de culture partagée. Les modalités de construction des référents communs s'inscrivent dans la durée et dans un système d'échanges sur les représentations. La cooptation ne suffit pas à elle seule à permettre une compréhension réciproque car elle demeure souvent une illusion d'analyse consensuelle. Les référents communs, qui, de fait, s'élaborent lors de la construction de l'objet, restent insuffisants s'ils ne sont pas explicités, débattus et formalisés entre les acteurs. Des notions telles que le projet, la mixité, la qualité, la densité, l'habitat ont des sens différents suivant les disciplines et les métiers. Elles demandent une étape de déconstruction pour permettre une compréhension réciproque. De plus, chaque métier a un univers de références spécifiques et privilégie certains aspects qui orientent sa perception. Des différences s'observent dans les équipes en matière d'importance donnée à l'objectivation ou à la sensibilité. La place de l'écrit et du dessin, les niveaux de formalisation varient suivant les cultures professionnelles.

Une explicitation des enjeux professionnels

Le processus de coopération est traversé de stratégies déterminées par les enjeux économiques et symboliques ouverts par la commande. Selon le dispositif et le domaine d'application, les différents types d'expertise ne sont pas placés au même niveau d'enjeu professionnel, soit du fait de la légitimité, soit du fait de compétences acquises, soit par choix de positionnement. Certains prestataires peuvent envisager de devenir, après la phase de diagnostic et d'élaboration de projet, des maîtres d'œuvre, des assistants à la maîtrise d'ouvrage, d'autres choisissent de conserver une position d'extériorité. Dans ces conditions, au-delà de l'opportunité, la pérennité de la coopération nécessite une explicitation de la place de chacun dans les étapes du processus de conception et de production. Elle suppose aussi une définition précise de la teneur des « livrables » de chacun.

Une phase de déstabilisation constructive

La confrontation des différents savoirs et positions sur les objets complexes engage chaque membre de l'équipe et déstabilise les références conceptuelles des différents champs disciplinaires. Cette exposition et ce questionnement du noyau de l'identité professionnelle peuvent être l'occasion de la disparition d'une discipline ou de son absorption. La coopération dissoudrait ainsi les apports spécifiques de chacun et aboutirait à une « confusion », bien éloignée d'une intégration par ajustements spontanés. Les conditions d'une déstabilisation qui soit constructive sont à inventer. La production d'esquisses contradictoires soumises à débat entre tous les experts et les acteurs du système élargit la réflexion et la projection à la fois du producteur et des autres acteurs. Les esquisses peuvent être architecturales, urbaines, techniques ou sociales.

Le développement d'expériences pluridisciplinaires révèle ainsi de nouvelles questions. Nous pouvons les évoquer en conclusion, pour continuer le débat.

Les équipes interprofessionnelles se trouvent devant la difficulté d'une production adaptée aux résultats de la démarche pluridisciplinaire. Pour les architectes, les urbanistes, il s'agit de produire d'autres images que les plans, et pour les sociologues de trouver d'autres modes de visualisation des enjeux sociaux (par exemple : équilibrer les générations, maintenir la diversité des structures des ménages..) et des enjeux d'articulation d'espaces pratiqués (rapports entre les espaces, liens, intégration dans la ville...).

Le rôle des professionnels de chaque discipline dans la maîtrise d'œuvre peut évoluer en fonction des phases : réflexion sur le processus, animation du système d'acteurs... Chacun étant explicitement impliqué dans le système d'acteurs, mais avec des fonctions évolutives, les limites entre la maîtrise d'œuvre et l'assistance à la maîtrise d'ouvrage sont difficiles à stabiliser. Les modes d'implication, les rôles et fonctions des acteurs locaux (habitants, usagers, publics, clients, professionnels...) sont aussi à inventer et à définir en fonction de l'existant et du processus développé : de l'information à la coproduction en passant par la consultation, la concertation...

G.E.R.S. : Groupe d'études
et de recherches sociales

ANNE-VÉRONIQUE BLIN,
sociologue au G.E.R.S.

ANNE-MARIE GIFFO-LEVASSEUR,
ethnologue au G.E.R.S.

Loïc ROUSSELOT,
sociologue au G.E.R.S.